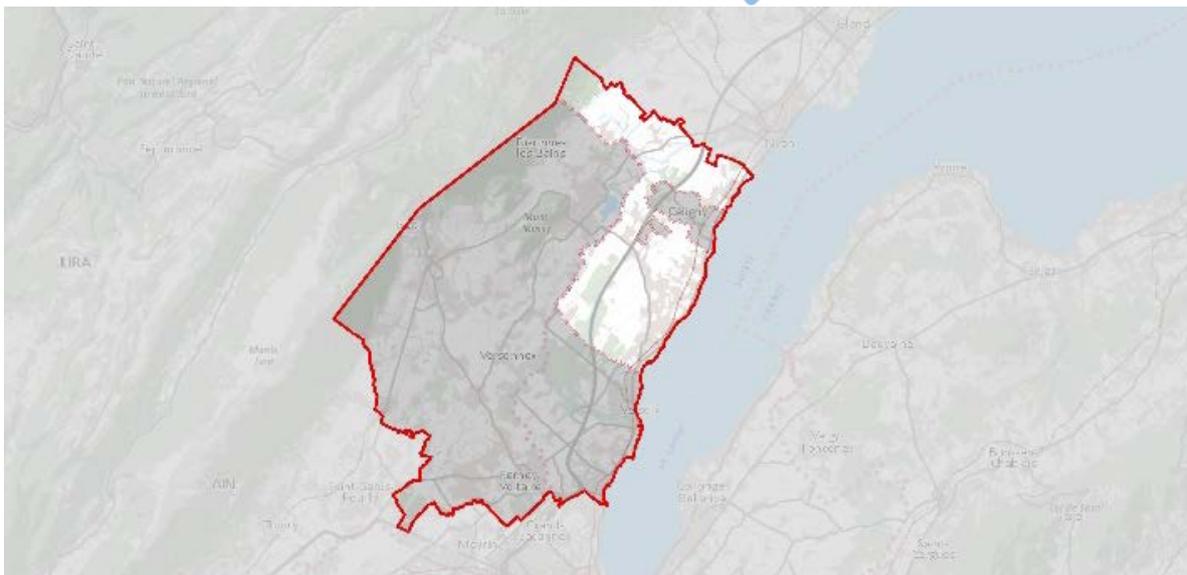


---

## Contrat corridor Vesancy-Versoix – Evaluation de l'outil sur le territoire vaudois

**Vesancy-Versoix**  
Contrat corridors  
GRAND GENEVE - AGGLOMERATION FRANCO-VALDO-GEVOISE



Synthèse de l'évaluation finale  
Octobre 2019



## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. Introduction &amp; contexte .....</b>	<b>3</b>
<b>2. Retour des porteurs de contrat vaudois sur l'outil "contrat corridor" .....</b>	<b>3</b>
<b>3. Evaluation finale .....</b>	<b>4</b>
3.1 Etapes et calendrier .....	4
3.2 Elaboration et validation du canevas d'entretien.....	5
3.3 Prise de contact avec les communes .....	5
3.4 Entretiens.....	7
3.5 Synthèse générale des entretiens .....	8
<b>6. Liste des annexes .....</b>	<b>10</b>
Annexe 1 : Canevas d'entretien.....	10
Annexe 2 : Retranscription synthétique des entretiens par commune .....	10

## 1. INTRODUCTION ET CONTEXTE

Le contrat corridor Vesancy-Versoix signé en 2014, arrivant à échéance en 2019 doit faire l'objet d'un bilan administratif et technique (mesure 46). Pour venir compléter ce bilan administratif et technique et apporter une image qualitative de l'outil contrat corridor, le Canton de Vaud, direction générale de l'environnement, division biodiversité et paysage (DGE-BIODIV) et la Région de Nyon ont souhaité mener une évaluation finale auprès des communes vaudoises pour les mesures du contrat financées par le canton, la région et les communes vaudoises. Le bureau Atelier Nature et Paysage a été mandaté pour effectuer cette évaluation finale auprès des 10 communes vaudoises impliquées dans le contrat corridor Vesancy-Versoix. Cette évaluation a été menée entre août et septembre 2019.

Le démarche, le déroulement de l'évaluation, ainsi qu'une brève synthèse sont présentés ci-dessous.

## 2. RETOUR DES PORTEURS DE CONTRAT VAUDOIS SUR L'OUTIL "CONTRAT CORRIDOR"

Le canton de Vaud, Direction générale de l'environnement-Division Biodiversité et paysage, est représenté par Mme Bernadette Droz. Elle tire un bilan très positif de l'outil contrat corridors avec comme points forts la mise en œuvre des mesures transfrontalières dont la démarche est facilitée, ce qui constitue une démarche inédite pour le canton de Vaud. Deux mesures importantes pour la préservation de la biodiversité et des espèces ont été réalisées sur l'entier du contrat corridors soit la mesure 13 « Elaborer et mettre en œuvre un plan d'action transfrontalier pour la grenouille agile et le sonneur à ventre jaune » et la mesure 65 « Inventorier les espèces invasives floristiques-Etat initial et final ». A ces bons exemples, il y a lieu d'ajouter la gestion coordonnée du Marais des Bidonnes et de la zone alluviale des Iles de Bogis côté Suisse qui s'est renforcée au travers de la mise en œuvre de la mesure 17 « Restaurer les grands marais du secteur Vesancy-Versoix ».

En tant que partenaire financier, la DGE-BIODIV relève également les avantages suivants de cet outil :

- Il renforce la collaboration entre les communes et les différents services de l'Etat de Vaud.
- Il permet un échange d'expériences entre les communes et l'Etat de Vaud.
- Il est fédérateur, rassembleur pour des actions touchant toutes les communes.
- Il permet de sensibiliser et d'interpeller plus facilement les communes sur des sujets communs.

La Région de Nyon est représentée par Mme Aurélie Stamm, qui a repris les fonctions de Tali Nyffeler. Cette dernière a suivi le contrat dans sa plus grande partie et a également été entendue pour cette évaluation. En tant que cheffes de projet de ce contrat, elles considèrent que cet outil apporte de nombreux avantages :

- Il donne un cadre d'investissement pour les projets environnementaux et met en avant la solidarité intercommunale et la nécessité de gérer un bien commun, notre environnement, de manière commune.
- Il constitue une bonne plateforme d'échange avec les communes et le canton et créé des liens et un cadre pour pérenniser des actions.
- Il renforce l'action de la Région auprès des communes pour les approcher avec des actions environnementales. L'échelle intercommunale est très appropriée pour la Région.

Cet outil requiert beaucoup de temps et de coordination en raison des nombreux partenaires, de la variété des mesures et du suivi financier. Dans le cas d'un renouvellement, des conventions cadre devraient être rédigées dès le départ entre les différents partenaires pour les aspects financiers et décisionnels. Pour les mesures, il y a lieu de privilégier des actions mises en œuvre sur le terrain avec leur suivi, plutôt que seulement des études. L'articulation entre les mesures du contrat corridor et les mesures des réseaux agroécologiques est à renforcer.

### 3. EVALUATION FINALE

#### 3.1 Etapes et calendrier

L'évaluation finale s'est déroulée selon les étapes suivantes :



### 3.2 Elaboration et validation du canevas d'entretien

Un canevas d'entretien servant de base à la discussion a été développé dans le cadre de cette évaluation finale. Les principaux thèmes figurant dans ce canevas sont le degré de satisfaction générale des communes vis-à-vis de l'outil contrat corridor, la mise en œuvre des différentes mesures, la conduite générale du contrat, ainsi que la communication mise en œuvre autour de ce contrat. Le canevas a été validé par les deux porteurs vaudois du contrat et est présenté en annexe.



Evaluation finale des mesures financées par le canton de Vaud,  
Région de Nyon et les communes vaudoises

Canevas d'entretien

COMMUNE	DATE	
NOM - PRENOM - FONCTION		

**OBJECTIFS DE L'ENTRETIEN :**

- Evaluation de la satisfaction des communes par rapport à l'outil "contrat corridor"
- Identification des points forts et des points faibles de l'outil et de sa mise en œuvre
- Caractérisation de l'implication des communes au sein du contrat et dans la mise en œuvre de mesures
- Définition de pistes d'action pour poursuivre la démarche

**THÈMES TRAITÉS :**

- Satisfaction générale sur le contrat corridor
- Implication de la commune
- Mesures du contrat corridor
- Bilan du contrat
- Perspectives

**RAPPEL DES OBJECTIFS DU CONTRAT CORRIDORS VESANCY-VERSOIX**

- Conservier, restaurer et coordonner la gestion des réservoirs de biodiversité
- Garantir la perméabilité et la non-construcibilité des liaisons biologiques
- Solutionner les goulets et obstacles entravant le transit des espèces
- Communiquer et sensibiliser

**MESURES CONCERNÉES PAR L'ÉVALUATION**

Volet	N° mesure	Intitulé de la mesure	Financement		
			Etat-Body	Région de Nyon	Communes
REG	4	Protéger la culture agricole entre Cormigny et Founes			X
	5	Définir la notion d'espace réservé aux cours d'eau et inscrire cet espace dans les documents de planification	X		
	67	Créer un site d'écoparc intercommunal	X		
	11	Restaurer le continuum humide de part et d'autre de la doune de Dornin-les-Bains	X		
	13	Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action transfrontalier pour la grande culture et le pomier à ventres jaunes sur le territoire Vesancy-Versoix	X		
	14	Mettre en œuvre le plan d'entretien du Crémont	X		
	15	Restaurer et gérer les prairies marécageuses riches en végétation	X		
	17	Restaurer les grands marais du secteur Vesancy-Versoix	X		
	23	Créer des milieux favorables à la bécassine dans les Bois de Versoix et le parc de Jura	X		
	27	Sécuriser le franchissement de la route de Cressier pour les batraciens	X		
TRA	28	Réaménager un passage piétonnier situé sous l'autoroute pour favoriser le déplacement de la petite faune terrestre et amphibie	X	X	X
	28	Créer les accidents faunistiques	X		
	28	Établir la continuité écologique du corridor aquatique du haut de l'Éry	X		
	28	Prévoir les mesures nécessaires pour améliorer la circulation des espèces du corridor bois des Pralles aux Bédouins et en jolivois	X		
	42	Identifier les continuités à réaménager	X		
ETU	9	Former et sensibiliser les employés communaux à la prise en compte de la biodiversité et des corridors biologiques	X		
	41	Sensibiliser les scolaires de primaire et de collège/cycle d'initiation à la notion de corridors biologiques	X	X	X
	46	Animer, suivre et faciliter la mise en œuvre du contrat corridors	X	X	X
	47	Informar la population sur la signature du contrat corridors et sur la mise en œuvre des actions	X	X	X
	48a,b	Sensibiliser les élus et les riverains aux corridors biologiques	X	X	X
ANI	48	Mettre en place des outils pédagogiques dans la cadre du titre de	X	X	X
	49	Sensibiliser sur les enjeux agricoles et la pollution lumineuse	X	X	
	49	Améliorer l'habitat du centur au Moulon de l'Éry	X		

### 3.3 Mesures du contrat corridors concernées

Les 10 communes vaudoises du contrat corridors Vesancy-Versoix sont concernées par 24 mesures du contrat corridors Vesancy-Versoix : 3 pour le volet réglementaire, 9 pour le volet travaux, 4 pour le volet études et 8 pour le volet animation.

Un tableau synthétisant les mesures concernées se trouve en page 6.

Volet	N° mesure	Intitulé de la mesure	Financement		
			DGE-Biodiv	Région de Nyon	Communes
REG	4	Protéger la césure agricole entre Commugny et Founex			X
	5	Définir la notion d'espace réservé aux cours d'eau et inscrire cet espace dans les documents de planification.	X		
	67	Créer un site Emeraude intercantonal	X		
TRA	11	Restaurer le continuum humide de part et d'autre de la douane de Divonne-les-Bains	X		
	13	Elaborer et mettre en œuvre un plan d'action transfrontalier pour la grenouille agile et le sonneur à ventre jaune sur le périmètre Vesancy-Versoix	X		
	14	Mettre en œuvre le plan d'entretien du Creuson	X		
	15	Restaurer et gérer les prairies marécageuses riches en sanguisorbes	X		
	17	Restaurer les grand marais du secteur Vesancy-Versoix	X		
	23	Créer des milieux favorables à la bachante dans les Bois de Versoix et le pied du Jura	X		
	27	Sécuriser le franchissement de la route de Crassier pour les batraciens	X		
	28	Réaménager un passage inférieur mixte sous l'autoroute pour favoriser le déplacement de la petite faune terrestre et amphibie.	X	X	X
	58	Limiter les accidents faune-traffic	X		
ETU	12f	Rétablir la continuité écologique du corridor aquatique du Nant de Pry	X		
	37	Préciser les mesures nécessaires pour améliorer la circulation des espèces du corridor bleu des Pralies aux Bidonnes et en piémont	X		
	42	Identifier les continuums à chauves-souris.	X		
	65	Inventorier les espèces invasives floristiques - Etat initial et final	X		
ANI	9	Former et sensibiliser les employés communaux à la prise en compte de la biodiversité et des corridors biologiques	X		
	41	Sensibiliser les scolaires de primaire et de collège/cycle/gymnase à la notion de corridors biologiques	X	X	X
	46	Animer, suivre et évaluer la mise en œuvre du contrat corridors	X	X	X
	47	Informar la population sur la signature du contrat corridors et sur la mise en œuvre des actions	X	X	X
	48a/b	Sensibiliser les élus et les riverains aux corridors biologiques		X	X
	50	Mettre en place des sorties pédagogiques dans le cadre de la fête de	X	X	X
	60	Sensibiliser sur les animaux nocturnes et la pollution lumineuse	X	X	
	68	Améliorer l'habitat du castor au Moulin de l'Oie	X		

### 3.4 Prise de contact avec les communes

Pour la réalisation de l'évaluation finale, les 10 communes vaudoises ont été contactées. Un premier contact a d'abord été établi par Région de Nyon pour prévenir les communes de la démarche, puis chacune des communes ont été contactées individuellement. Sur ces 10 communes, 6 ont été rencontrées durant le mois d'août 2019 (en vert), 1 a été interrogée par téléphone (en jaune). Les trois dernières (en orange) n'ont pas donné suite aux diverses sollicitations et/ou n'ont pas souhaité faire part de leur avis sur l'outil contrat corridors.

Communes vaudoises du contrat Vesancy-Versoix	
Bogis-Bossey	Crassier
Chavannes-de-Bogis	Founex
Chavannes-des-Bois	La Rippe
Commugny	Mies
Coppet	Tannay

### 3.5 Entretiens

Environ une semaine avant chaque entretien, le canevas servant de base à la discussion a été envoyé à chacune des communes concernées. Les entretiens ont duré en moyenne une heure. A la suite de l'entretien, une retranscription synthétique a été réalisée et envoyée pour validation à la personne rencontrée. Une fois l'ensemble des synthèses validée une synthèse générale des entretiens a été réalisée.

Les retranscriptions des entretiens figurent en annexe 3.

### 3.6 Synthèse générale des entretiens

1) Satisfaction générale sur le contrat corridor	1.1 Degré de satisfaction par rapport à l'outil contrat corridor	Les communes sont satisfaites de l'outil de façon générale
	1.2 Points forts et points à améliorer	<p><b>Les points forts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mesures (pertinence, localisation, qualité, envergure)</li> <li>- Collaboration transfrontalière</li> <li>- Vision du territoire et de l'infrastructure écologique large et cohérente</li> </ul> <p><b>Les points à améliorer :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Information et intégration de la population à la démarche</li> <li>- Mise à disposition de matière vulgarisée à destination des communes</li> <li>- Synergie entre réseaux agro-écologiques (RAE) et le contrat corridor</li> </ul>
	1.3 Communication autour du contrat corridor (Canton/Région-Commune-Population)	Bonne communication Canton/Région - Commune La Trame a été appréciée (contenu / fréquence) <b>Communication entre Canton/Région/Commune et la population lacunaire voir inexistante</b>
2) Implication de la commune	2.1 Sollicitation par Région de Nyon ou le canton de Vaud dans le cadre du contrat corridor	Les communes ont été sollicitées mais peu impliquées dans la mise en œuvre des mesures
	2.2 Pilotage de projets par la commune	Les communes ont soutenu les mesures sur leur territoire, mais ne se sont généralement pas impliquées dans leur mise en œuvre lorsqu'il s'agissait de travaux.
	2.3 Participation aux COPIL	<b>La plupart des communes n'ont pas participé aux COPIL par manque de temps ou d'intérêt.</b> La plupart des communes ont participé aux visites de terrain ou aux ateliers destinés aux élus qui ont été appréciés
3) Mesures du contrat corridor	3.1 Mesures du contrat sur la commune	<p><b>Mesures générales :</b></p> <p><b>M 65</b> (espèces exotiques envahissantes) mesure phare du contrat - la plupart des communes ont utilisés les résultats fournis pour prolonger la démarche (informations à la population, lutte sur le terrain).</p> <p><b>M 9</b> (former et sensibiliser les employés communaux) Les employés communaux de la plupart des communes ont suivi les cours/ateliers proposés dans la mesure de leur disponibilité.</p> <p><b>M 41</b> (sensibiliser les scolaires) : <b>les communes ne savent pas si le dossier pédagogique à été transmis aux écoles</b></p>
	3.2 Efficacité des mesures mise en œuvre / Atteinte des objectifs	Les communes sont satisfaites des différentes mesures mises en œuvre sur leur territoire.
4) Bilan du contrat	4.1 Motivations de la commune à signer le contrat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conviction environnementale</li> <li>- Solidarité intercommunale</li> </ul>
	4.2 Atteinte des objectifs du contrat	Les objectifs opérationnels du contrat semblent avoir été atteints. <b>L'objectif de communication notamment au niveau du grand public n'a pas été atteint.</b>
	4.3 Implication de la commune dans la démarche	De façon générale, les communes estiment avoir été assez impliquées dans la démarche. Elles ont apprécié que le pilotage et le financement soient assurés par le Canton et la Région de Nyon.
	4.4 Communication au niveau communal sur le contrat	Dans l'ensemble des communes, l'administration communale a été informée de la démarche et des mesures mises en œuvre. <b>Pas de communication spécifique à la population par manque de ressources et de matières vulgarisées à disposition.</b>
	4.5 Auriez-vous souhaité en faire davantage au niveau communal pour ce contrat (plus d'implication dans les mesures / plus de communication)	Les communes qui auraient souhaité en faire plus, ne l'ont pas fait par manque de temps et de matière à disposition (notamment pour communiquer auprès de la population).
5) Perspectives	5.1 Intérêt de la commune d'être à nouveau impliquée dans une démarche de ce type	L'ensemble des communes souhaiterait être à nouveau impliquée dans ce type de démarche
	5.2 Intérêt de la commune de poursuivre la démarche initiée dans le cadre du contrat	Pour l'ensemble des communes la démarche initiée doit être poursuivie. <b>Synergie à trouver entre RAE et contrat corridors notamment en ce qui concerne les animations à destination des enfants</b>

En vert : Points forts du CCVV

En rouge : Points à améliorer

#### **4. REMARQUES COMPLÉMENTAIRES DES COMMUNES**

A la clôture du contrat, la commune de Commugny souhaiterait disposer d'un bilan résumé et vulgarisé du contrat pour informer la population sous forme d'un article ou d'un tout-ménage.

#### **5. CONCLUSION**

L'outil contrat corridor a été apprécié dans son ensemble, notamment pour la qualité et la pertinence des mesures mises en œuvre. Toutefois les communes ont regretté le manque de communication et d'implication de la population dans la démarche. Elles auraient souhaité avoir à disposition de la matière vulgarisée pour informer la population sur les différentes thématiques couvertes par le contrat. Il existe également une certaine confusion avec d'autres animations mises en place notamment par exemple avec les réseaux agroécologiques. Les porteurs de projet vaudois saluent l'utilité de l'outil et sont intéressés à reconduire une démarche partenariale, en pérennisant et en faisant évoluer l'outil.

Les communes vaudoises interrogées ont marqué leur intérêt pour cet outil et leur souhait d'être de nouveau impliquées si une telle démarche devait être reconduite.

## **6. LISTE DES ANNEXES**

**Annexe 1 : Canevas d'entretien**

**Annexe 2 : Mesures du contrat corridors Vesancy-Versoix sur le territoire vaudois**

**Annexe 3 : Retranscription synthétique des entretiens par commune**

---

- ANNEXE 1 -

CANEVAS D'ENTRETIEN

---



**Evaluation finale des mesures financées par le canton de Vaud,  
Région de Nyon et les communes vaudoises**

Canevas d'entretien

COMMUNE		DATE	
NOM – PRÉNOM - FONCTION			

**OBJECTIFS DE L'ENTRETIEN :**

- Evaluation de la satisfaction des communes par rapport à l'outil "contrat corridor"
- Identification des points forts et des points faibles de l'outil et de sa mise en œuvre
- Caractérisation de l'implication des communes au sein du contrat et dans la mise en œuvre de mesures
- Définition de pistes d'action pour poursuivre la démarche

**THÈMES TRAITÉS :**

- 1) Satisfaction générale sur le contrat corridor
- 2) Implication de la commune
- 3) Mesures du contrat corridor
- 4) Bilan du contrat
- 5) Perspectives



## RAPPEL DES OBJECTIFS DU CONTRAT CORRIDORS VESANCY-VERSOIX

- Conserver, restaurer et coordonner la gestion des réservoirs de biodiversité
- Garantir la perméabilité et la non-constructibilité des liaisons biologiques
- Solutionner les goulets et obstacles entravant le transit des espèces
- Communiquer et sensibiliser

## MESURES CONCERNÉES PAR L'ÉVALUATION

Volet	N° mesure	Intitulé de la mesure	Financement		
			DGE-Biodiv	Région de Nyon	Communes
REG	4	Protéger la césure agricole entre Commugny et Founex			X
	5	Définir la notion d'espace réservé aux cours d'eau et inscrire cet espace dans les documents de planification.	X		
	67	Créer un site Emeraude intercantonal	X		
TRA	11	Restaurer le continuum humide de part et d'autre de la douane de Divonne-les-Bains	X		
	13	Elaborer et mettre en œuvre un plan d'action transfrontalier pour la grenouille agile et le sonneur à ventre jaune sur le périmètre Vesancy-Versoix	X		
	14	Mettre en œuvre le plan d'entretien du Creuson	X		
	15	Restaurer et gérer les prairies marécageuses riches en sanguisorbes	X		
	17	Restaurer les grand marais du secteur Vesancy-Versoix	X		
	23	Créer des milieux favorables à la bacchante dans les Bois de Versoix et le pied du Jura	X		
	27	Sécuriser le franchissement de la route de Crassier pour les batraciens	X		
	28	Réaménager un passage inférieur mixte sous l'autoroute pour favoriser le déplacement de la petite faune terrestre et amphibie.	X	X	X
	58	Limitier les accidents faune-traffic	X		
ETU	12f	Rétablir la continuité écologique du corridor aquatique du Nant de Pry	X		
	37	Préciser les mesures nécessaires pour améliorer la circulation des espèces du corridor bleu des Pralies aux Bidonnes et en piémont	X		
	42	Identifier les continuums à chauves-souris.	X		
	65	Inventorier les espèces invasives floristiques - Etat initial et final	X		
ANI	9	Former et sensibiliser les employés communaux à la prise en compte de la biodiversité et des corridors biologiques	X		
	41	Sensibiliser les scolaires de primaire et de collège/cycle/gymnase à la notion de corridors biologiques	X	X	X
	46	Animer, suivre et évaluer la mise en œuvre du contrat corridors	X	X	X
	47	Informier la population sur la signature du contrat corridors et sur la mise en œuvre des actions	X	X	X
	48a/b	Sensibiliser les élus et les riverains aux corridors biologiques		X	X
	50	Mettre en place des sorties pédagogiques dans le cadre de la fête de	X	X	X
	60	Sensibiliser sur les animaux nocturnes et la pollution lumineuse	X	X	
	68	Améliorer l'habitat du castor au Moulin de l'Oie	X		



## QUESTIONS

### 1. Satisfaction générale sur le contrat corridor

- Sur une échelle de 0 à 5, quelle est votre degré de satisfaction par rapport à l'outil contrat corridor ?
- Quels sont les points forts et quels sont les points qui pourraient être améliorés ?

*Par exemple : la pertinence des mesures, la coordination entre les acteurs, etc.*

- Sur une échelle de 0 à 5, comment jugez-vous la communication autour du contrat corridor (Canton/Région-Commune-Population) ?

### 2. Implication de la commune

- La commune a-t-elle été sollicitée par Région de Nyon ou le canton de Vaud dans le cadre du contrat corridor ?
- La commune a-t-elle porté un projet dans le cadre de ce contrat ?

*Si oui, êtes-vous satisfait du déroulement du projet (coordination, aspects administratif, technique, etc.) ?*

- Avez-vous participé aux différents COFIL ?

### 3. Mesures du contrat corridor

- Dans quelle(s) mesure(s) du contrat la commune a-t-elle été impliquée et de quelle manière (coordination, mise en œuvre,...) ?
- Pensez-vous que les mesures mises en œuvre sur le territoire de votre commune ont-elles été efficaces ? Ont-elles rempli leurs objectifs ?
  - Si non, pourquoi / qu'a-t-il manqué selon vous ?

### 4. Bilan du contrat

- Quelles ont été les motivations de la commune à signer le contrat corridor ?

*Par exemple : Conviction environnementale, besoin paysager, attente de la population, anticipation de contraintes législatives, adaptation aux effets du changement climatique, etc.*

- D'après vous, les objectifs du contrat corridors Vesancy-Versoix ont-ils été atteints ?
- Jugez-vous avoir été assez impliqué dans la démarche ?
  - Si non, qu'auriez-vous souhaité de plus ?
- Au niveau communal, pensez-vous avoir communiqué suffisamment sur le contrat au sein de l'administration / auprès de la population ?

- Auriez-vous souhaité en faire davantage au niveau communal pour ce contrat (plus d'implication dans les mesures / plus de communication) ?
  - Si oui, quels en ont été les freins (financier, manque de personnel, manque de sollicitation de la part des porteurs du contrat) ?

## 5. Perspectives

- A l'avenir, la commune souhaiterait-elle être à nouveau impliquée dans un projet de ce type ?
- Pensez-vous qu'il soit nécessaire de poursuivre la démarche initiée par le contrat corridor ?
  - Si oui, sous quelle forme ?



---

- ANNEXE 2 -

MESURES DU CONTRAT CORRIDORS  
VESANCY-VERSOIX SUR LE TERRITOIRE VAUDOIS

---

Volet	N° mesure	Intitulé de la mesure	Financement			Communes concernées									
			DGE-Biodiv	Région de Nyon	Communes	Bogis-Bossey	Chavannes-de-Bogis	Chavannes-des-Bois	Commugny	Coppet	Crassier	Founex	La Rippe	Mies	Tannay
REG	4	Protéger la césure agricole entre Commugny et Founex			X				X			X			
	5	Définir la notion d'espace réservé aux cours d'eau et inscrire cet espace dans les documents de planification.	X			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	67	Créer un site Emeraude intercantonal	X				X	X	X						
TRA	11	Restaurer le continuum humide de part et d'autre de la douane de Divonne-les-Bains	X												
	13	Elaborer et mettre en œuvre un plan d'action transfrontalier pour la grenouille agile et le sonneur à ventre jaune sur le périmètre Vesancy-	X			X	X				X		X	X	
	14	Mettre en œuvre le plan d'entretien du Creuson	X					X	X				X	X	
	15	Restaurer et gérer les prairies marécageuses riches en sanguisorbes	X				X	X	X		X		X		
	17	Restaurer les grand marais du secteur Vesancy-Versoix	X				X		X				X		
	23	Créer des milieux favorables à la bacchante dans les Bois de Versoix et le pied du Jura	X										X		
	27	Sécuriser le franchissement de la route de Crassier pour les batraciens	X			X					X				
	28	Réaménager un passage inférieur mixte sous l'autoroute pour favoriser le déplacement de la petite faune terrestre et amphibie.	X	X	X	X									
58	Limiter les accidents faune-traffic	X				X	X								
ETU	12f	Rétablir la continuité écologique du corridor aquatique du Nant de Pry	X												
	37	Préciser les mesures nécessaires pour améliorer la circulation des espèces du corridor bleu des Pralies aux Bidonnes et en piémont	X									X			
	42	Identifier les continuums à chauves-souris.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
	65	Inventorier les espèces invasives floristiques - Etat initial et final	X			X	X	X	X	X	X	X	X	X	
ANI	9	Former et sensibiliser les employés communaux à la prise en compte de la biodiversité et des corridors biologiques	X			X	X	X	X	X	X	X	X	X	
	41	Sensibiliser les scolaires de primaire et de collège/cycle/gymnase à la notion de corridors biologiques	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
	46	Animer, suivre et évaluer la mise en œuvre du contrat corridors	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
	47	Informar la population sur la signature du contrat corridors et sur la mise en œuvre des actions	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
	48a/b	Sensibiliser les élus et les riverains aux corridors biologiques		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
	50	Mettre en place des sorties pédagogiques dans le cadre de la fête de la nature	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
	60	Sensibiliser sur les animaux nocturnes et la pollution lumineuse	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	
	68	Améliorer l'habitat du castor au Moulin de l'Oie	X			X									

---

- ANNEXE 3 -

RETRANSCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENTRETIENS  
PAR COMMUNE

---

## Evaluation finale CCVV - Synthèse entretien

Commune Bogis-Bossey  
 Personne rencontrée Jean Widmer  
 Fonction Municipal (depuis 2016)  
 Date entretien 19.08.2019

1) Satisfaction générale sur le contrat corridor	1.1 Degré de satisfaction par rapport à l'outil contrat corridor	- La commune est très satisfaite de l'outil contrat corridor (note de 5), mise en œuvre de mesures concrètes sur son territoire qu'elle n'aurait pas pu entreprendre au niveau communal. - Le fonctionnement sous forme de cotisation et l'accès libre aux différents cours et ateliers proposés dans le cadre du contrat a été apprécié.
	1.2 Points forts et points à améliorer	<b>Les points forts :</b> - Renforcement des contacts transfrontaliers - Sensibilisation et formation sur l'entretien des plantes exotiques envahissantes - Mises en œuvre de mesures concrètes et d'engergure sur son territoire <b>Les points à améliorer :</b> - Manque d'informations sur les raisons de l'abandon de la mesure 28.
	1.3 Communication autour du contrat corridor (Canton/Région-Commune-Population)	- La communication est jugée bonne entre la commune et le canton. - La commune a apprécié les informations régulières reçues tout au long du contrat sous forme de lettres d'informations (contenu succinct, fréquence adéquate).
2) Implication de la commune	2.1 Sollicitation par Région de Nyon ou le canton de Vaud dans le cadre du contrat corridor	Oui dans le cadre de plusieurs mesures
	2.2 Pilotage de projets par la commune	Non
	2.3 Participation aux COFIL	La commune a participé à certains COFIL, ainsi qu'à certains ateliers et formations proposés, en fonction de la disponibilité des membres de la municipalité.
3) Mesures du contrat corridor	3.1 Mesures du contrat sur la commune	La commune a soutenu les mesures proposées sur son territoire, mais ne s'est pas impliquée dans leur mise en œuvre. <b>M 13</b> : Plan d'action pour la grenouille agile et le crapaud sonneur, aménagement de mares forestières sur le territoire communal. <b>M 27</b> : Sécuriser la route de Crassier pour les batraciens, depuis quelques années il n'y a plus eu d'écrasement signalé, mais la commune ne sait pas si des travaux ont été entrepris dans le cadre du contrat ou si la mesure a été abandonnée. <b>M 28</b> : Passage inférieur mixte sous l'autoroute, la commune avait donné son accord pour cette mesure, mais elle semble avoir été suspendue. La commune n'en connaît pas les raisons. <b>M 68</b> : Améliorer l'habitat du castor au Moulin de l'Oie, cette mesure a permis à la commune de mieux comprendre le comportement du castor, mais les problèmes de dégâts importants dans certains secteurs subsistent.
	3.2 Efficacité des mesures mise en œuvre / Atteinte des objectifs	- Les objectifs semblent avoir été atteints pour les mesures mises en œuvre. - Les abandons de mesures ne sont pas en lien avec la commune. - M 68 devrait être poursuivie car la problématique liée au castor subsiste. - M 28 devrait être rediscutée lors des futurs travaux prévus sur l'autoroute.
	3.3 Implication de la commune dans la démarche	- Conviction environnementale - Esprit de cohésion intercommunale Les objectifs du contrat semblent avoir été atteints, à l'exception de l'objectif 3, suite à l'abandon de la mesure 27, des obstacles entravant le transit des espèces sont toujours présents. Pour avoir un impact positif sur le long terme, la démarche doit perdurer dans le temps.
4) Bilan du contrat	4.1 Motivations de la commune à signer le contrat	- Conviction environnementale - Esprit de cohésion intercommunale
	4.2 Atteinte des objectifs du contrat	Les objectifs du contrat semblent avoir été atteints, à l'exception de l'objectif 3, suite à l'abandon de la mesure 27, des obstacles entravant le transit des espèces sont toujours présents. Pour avoir un impact positif sur le long terme, la démarche doit perdurer dans le temps.
	4.3 Implication de la commune dans la démarche	La commune estime ne pas avoir été assez informée pour certaines mesures, notamment en ce qui concerne les raisons de leurs abandons.
5) Perspectives	4.4 Communication au niveau communal sur le contrat	- La démarche et les mesures ont été présentées à la municipalité. - Le conseil communal a reçu une information générale. - La population n'a quant à elle pas été informée de la démarche.
	4.5 Auriez-vous souhaité en faire davantage au niveau communal pour ce contrat (plus d'implication dans les mesures / plus de communication)	Non
5) Perspectives	5.1 Intérêt de la commune d'être à nouveau impliquée dans une démarche de ce type	Oui
	5.2 Intérêt de la commune de poursuivre la démarche initiée dans le cadre du contrat	- Ce type de démarche pour avoir un impact sur le long terme doit être poursuivie. - Certaines mesures comme la mesure 68 (castor) et la mesure 28 (Sécurisation d'un passage inférieur sous l'autoroute) devraient être poursuivie pour la première et réalisée pour la seconde. - Si la démarche initiée devait être poursuivie, un lien avec les actions de sensibilisations menées dans le cadre du RAE Terre-Sainte devrait être établi.

## Evaluation finale CCVV - Synthèse entretien

Commune    Chavannes des bois  
 Personne rencontrée    Roberto Dotta  
 Fonction    Syndic (depuis fin 2014)  
 Date entretien    21.08.2019

1) Satisfaction générale sur le contrat corridor	1.1 Degré de satisfaction par rapport à l'outil contrat corridor	La commune est très satisfaite de l'outil contrat corridor (note de 5)
	1.2 Points forts et points à améliorer	<p><b>Les points forts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation de projets concrets d'envergure sur son territoire.</li> <li>- Pilotage et financement des projets pris en charge par le canton de Vaud et Région de Nyon</li> <li>- Bonne information des pilotes de projets à la commune sur l'état d'avancement et de mise en œuvre des différentes mesures, visite de terrain et documentation.</li> </ul> <p><b>Les points à améliorer :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Information et intégration de la population dans la démarche et les mesures</li> </ul>
	1.3 Communication autour du contrat corridor (Canton/Région-Commune-Population)	La communication est jugée bonne entre le canton, la Région et la commune (4), mais pas suffisante en ce qui concerne la population.
2) Implication de la commune	2.1 Sollicitation par Région de Nyon ou le canton de Vaud dans le cadre du contrat corridor	Oui dans le cadre de plusieurs mesures
	2.2 Pilotage de projets par la commune	La commune a soutenu les mesures proposées sur son territoire, mais ne s'est pas impliquée dans leur mise en œuvre.
	2.3 Participation aux COPIL	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation à certains COPIL en fonction de ses disponibilités.</li> <li>- Participation à différents ateliers organisés dans le cadre du contrat (immersion territoriales, ...). Les visites de terrain proposées dans le cadre du contrat ont été très appréciées par la commune qui regrette toutefois que des visites n'aient pas été proposées à la population.</li> </ul>
3) Mesures du contrat corridor	3.1 Mesures du contrat sur la commune	<p>Deux projets particulièrement importants pour la commune ont pu être réalisés grâce au contrat corridor:</p> <p><b>M 13</b> : Plan d'action pour la grenouille agile et le sonneur à ventre jaune</p> <p><b>M 14</b> : Mise en œuvre du plan d'entretien du Creuson.</p> <p>Ces deux mesures ont été gérées et financées par le canton et la région. La commune a été informée des différentes étapes de mise en œuvre et a été invitée à des visites de terrain.</p> <p><b>M 65</b> : Les résultats ont permis à la commune d'avoir une action concrète sur le terrain pour lutter contre les espèces répertoriées sur son territoire et d'informer la population des dangers des espèces exotiques envahissantes en général (tout ménage et distribution systématique aux nouveaux habitants). La commune souhaiterait que des bases légales (cantonales, fédérales) soient mises en place afin de combattre davantage la vente et propagation d'espèces envahissantes.</p> <p><b>M 58</b> : Limiter les accidents faune-traffic n'a pas été directement réalisée sur son territoire, mais la commune a été intéressée par cette mesure réalisée sur le territoire voisin de Versoix et dont elle profite directement.</p> <p><b>M 9</b> : L'employé communal en charge des extérieurs a participé à certains ateliers selon ses disponibilités.</p>
	3.2 Efficacité des mesures mise en œuvre / Atteinte des objectifs	La commune est satisfaite des différentes mesures mises en œuvre sur son territoire.
4) Bilan du contrat	4.1 Motivations de la commune à signer le contrat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conviction environnementale (pression sur les espèces, problématique des espèces exotiques envahissantes)</li> <li>- Qualité des mesures proposées (concrètes et d'envergure)</li> </ul>
	4.2 Atteinte des objectifs du contrat	Au niveau communal, les objectifs du contrat semblent avoir été atteints.
	4.3 Implication de la commune dans la démarche	La commune a apprécié que le canton et la région prennent en charge le pilotage des mesures en la tenant informée de l'état d'avancement.
	4.4 Communication au niveau communal sur le contrat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le conseil communal a été informé de la démarche et de la réalisation des différentes mesures.</li> <li>- La population n'a quant à elle pas été ni informée, ni impliquée dans la démarche, ce qui est un peu dommage.</li> <li>- La commune a manqué de matière à valoriser pour informer et impliquer la population (articles, balades thématiques, ...).</li> </ul>
	4.5 Auriez-vous souhaité en faire davantage au niveau communal pour ce contrat (plus d'implication dans les mesures / plus de communication)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Région de Nyon devrait mieux valoriser et faire connaître ses différentes actions en faveur de la nature auprès de la population locale sous forme de balades par exemple.</li> <li>- Dans ce contrat, il a manqué une mesure pour impliquer de façon concrète la population</li> </ul>
5) Perspectives	5.1 Intérêt de la commune d'être à nouveau impliquée dans une démarche de ce type	Oui si le nouveau projet comprend des mesures solides et concrètes d'importance. Dans le cadre d'un nouveau projet de ce type, il faudrait plus impliquer la population notamment sous la forme de chantiers participatifs supervisés par des experts.
	5.2 Intérêt de la commune de poursuivre la démarche initiée dans le cadre du contrat	Si la démarche initiée par le contrat corridor Vesancy-Versoix devait se poursuivre il faudrait qu'elle se fasse par le biais d'un outil pragmatique et efficace comportant une vraie stratégie et des mesures concrètes.

## Evaluation finale CCVV - Synthèse entretien

Commune    Commungny  
 Personne rencontrée    Yves Hermanjat  
 Fonction    Municipal  
 Date entretien    26.08.2019

1) Satisfaction générale sur le contrat corridor	1.1 Degré de satisfaction par rapport à l'outil contrat corridor	La commune est satisfaite de l'outil contrat corridor
	1.2 Points forts et points à améliorer	<p><b>Les points forts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pertinence des mesures avec des objectifs clairs, bien documentées</li> <li>- Portage cantonal</li> <li>- Intercommunalité</li> <li>- Bonne communication entre les porteurs de projet et la commune</li> </ul> <p><b>Les points à améliorer :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'outils à disposition pour informer la population</li> <li>- Manque d'informations ciblées pour les propriétaires et exploitants concernés</li> </ul>
	1.3 Communication autour du contrat corridor (Canton/Région-Commune-Population)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La communication est jugée bonne entre le canton et la commune</li> <li>- Les différents canaux de communication ont été appréciés (trame, visites de terrain,...).</li> </ul>
2) Implication de la commune	2.1 Sollicitation par Région de Nyon ou le canton de Vaud dans le cadre du contrat corridor	Oui dans le cadre de plusieurs mesures
	2.2 Pilotage de projets par la commune	La commune a soutenu les mesures proposées sur son territoire, mais ne s'est pas impliquée dans leur mise en œuvre.
	2.3 Participation aux COPIL	<ul style="list-style-type: none"> <li>- N'a pas participé aux COPIL car elle ne semble pas avoir été invitée, mais a pris connaissance des différents PV qui lui ont été transmis.</li> <li>- A participé à certaines visites de terrain qui ont été très appréciées.</li> </ul>
3) Mesures du contrat corridor	3.1 Mesures du contrat sur la commune	<p><b>M 13 :</b> Bonne collaboration avec le canton, création de gouilles et surcreuse de fossés en forêts sur le territoire de la commune</p> <p><b>M 17 :</b> Entretien réalisé par le canton avec information à la commune</p> <p><b>M 65 :</b> Suite aux résultats de l'étude, la commune a transmis les cartes des foyers de plantes envahissantes à la voirie et a prolongé la démarche en envoyant un tout-ménage de sensibilisation à la population.</p> <p><b>M 9 :</b> Les employés communaux ont suivi certains cours/ateliers dans la mesure de leur disponibilité.</p> <p><b>M 41 :</b> La commune n'a pas pu confirmer si le dossier pédagogique a été transmis aux écoles.</p>
	3.2 Efficacité des mesures mise en œuvre / Atteinte des objectifs	La commune est satisfaite des différentes mesures mises en œuvre sur son territoire.
4) Bilan du contrat	4.1 Motivations de la commune à signer le contrat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conviction environnementale</li> <li>- Intercommunalité</li> </ul>
	4.2 Atteinte des objectifs du contrat	Au niveau communal, les objectifs du contrat ont été atteints.
	4.3 Implication de la commune dans la démarche	La prise en charge du pilotage des mesures par le canton avec information à la commune a été apprécié
	4.4 Communication au niveau communal sur le contrat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le conseil municipal/communal et les employés communaux ont été informés et/ou impliqués dans la démarche</li> <li>- La population n'a quant à elle pas été ni informée, ni impliquée</li> </ul>
	4.5 Auriez-vous souhaité en faire davantage au niveau communal pour ce contrat (plus d'implication dans les mesures / plus de communication)	La commune aurait pu en faire plus, mais a manqué de ressources internes, l'ensemble des municipaux et des employés étant déjà bien pris par d'autres projets d'envergure.
5) Perspectives	5.1 Intérêt de la commune d'être à nouveau impliquée dans une démarche de ce type	Oui
	5.2 Intérêt de la commune de poursuivre la démarche initiée dans le cadre du contrat	Intérêt de la commune à poursuivre et renforcer les mesures mises en œuvre dans le cadre du contrat pour que leur utilité perdure dans le temps.
Autres		A la clôture du contrat, la commune souhaiterait disposer d'un bilan résumé et vulgarisé du contrat pour informer la population sous forme d'un article ou d'un tout-ménage.

## Evaluation finale CCVV - Synthèse entretien

Commune La Rippe  
 Personne rencontrée Jean-Pierre Widmer  
 Fonction Municipal (depuis 2014)  
 Date entretien 26.08.2019

1) Satisfac-tion générale sur le contrat corridor	1.1 Degré de satisfaction par rapport à l'outil contrat corridor	La commune est satisfaite de l'outil contrat corridor, mais n'a été que peu concernée
	1.2 Points forts et points à améliorer	<b>Les points forts :</b> - Mise à disposition d'un expert pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes
	1.3 Communication autour du contrat corridor (Canton/Région-Commune-Population)	La communication est jugée bonne. Bonne visibilité des réalisations, informations transmises intéressantes (trame,...).
2) Implication de la commune	2.1 Sollicitation par Région de Nyon ou le canton de Vaud dans le cadre du contrat corridor	Oui, mais n'a été que peu concernée.
	2.2 Pilotage de projets par la commune	La commune a soutenu les mesures proposées sur son territoire, mais ne s'est pas impliquée dans leur mise en œuvre.
	2.3 Participation aux COFIL	- N'a pas participé au COFIL car pas suffisamment concernée, mais a pris connaissance des différents documents qui lui ont été transmis avec intérêt (trame,...).
3) Mesures du contrat corridor	3.1 Mesures du contrat sur la commune	<b>M 15 :</b> Marais du Bucley <b>M 65 :</b> Suite aux résultats de l'étude, la commune a prolongé la démarche en envoyant un tout-ménage de sensibilisation à la population et a organisé une journée de sensibilisation avec l'expert cantonal et les habitants. <b>M 9 :</b> Les employés communaux ont suivi certains cours/ateliers dans la mesure de leur disponibilité. <b>M 41 :</b> La dossier pédagogique a-t-il été transmis aux écoles ? <b>M 60 :</b> Pas d'actions concrètes mais une demande d'une certaine partie de la population
	3.2 Efficacité des mesures mise en œuvre / Atteinte des objectifs	La commune est satisfaite des différentes mesures mises en œuvre sur son territoire.
4) Bilan du contrat	4.1 Motivations de la commune à signer le contrat	- Peu contraignant - Intérêt pour certaines mesures (néophytes) - Enjeux climat, agriculture,...
	4.2 Atteinte des objectifs du contrat	Au niveau communal, les objectifs du contrat ont été atteint.
	4.3 Implication de la commune dans la démarche	Commune déjà bien impliquée dans le RAE, n'a pas senti la nécessité d'en faire plus dans le cadre du contrat corridor.
	4.4 Communication au niveau communal sur le contrat	- L'administration communale a été informée de la démarche et des mesures mises en œuvre. - Communication plus ponctuelle envers la population (thématique néophyte - tout-ménage et journée de sensibilisation sur le terrain)
	4.5 Auriez-vous souhaité en faire davantage au niveau communal pour ce contrat (plus d'implication dans les mesures / plus de communication)	Bon niveau d'implication, n'aurait pas souhaité en faire plus.
5) Perspectives	5.1 Intérêt de la commune d'être à nouveau impliquée dans une démarche de ce type	Oui, en tout cas en être informée.
	5.2 Intérêt de la commune de poursuivre la démarche initiée dans le cadre du contrat	Oui pour ce qui est de la communication et de la mutualisation des connaissances/expériences notamment en ce qui concerne la lutte contre les plantes exotiques envahissantes

## Evaluation finale CCVV - Synthèse entretien

Commune Founex  
 Personnes rencontrées / fonction François Debluè (syndic), Claudine Luquiens (greffe municipal), Adrien Vallotton (chef de service extérieurs et voirie)  
 Date entretien 27.08.2019

1) Satisfaction générale sur le contrat corridor	1.1 Degré de satisfaction par rapport à l'outil contrat corridor	D'une façon générale, la commune est satisfaite de l'outil contrat corridor, mais n'a été que peu concernée.
	1.2 Points forts et points à améliorer	<p><b>Les points forts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La qualité des mesures opérationnelles mises en œuvre</li> </ul> <p><b>Les points à améliorer :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La communication autour de la <b>M4</b> (césure agricole) qui a cristallisé des tensions au sein de la commune au sujet du contrat corridor. La commune aurait souhaité plus de souplesse et d'explications au sujet de cette étude. La commune a le sentiment que la césure agricole lui a été imposée par le biais du contrat.</li> </ul>
	1.3 Communication autour du contrat corridor (Canton/Région-Commune-Population)	La communication autour du contrat en général est jugée bonne, mais insuffisante en ce qui concerne certaines mesures (cas de la M4 qui a été perçue comme une mesure clivante et dont les objectifs et la finalité n'ont pas été suffisamment communiqués en amont).
2) Implication de la commune	2.1 Sollicitation par Région de Nyon ou le canton de Vaud dans le cadre du contrat corridor	Oui, mais n'a été que peu concernée
	2.2 Pilotage de projets par la commune	La commune a soutenu les projets proposés sur son territoire, mis à part celui de la césure dont elle n'a pas obtenu suffisamment d'informations de la part des porteurs du projet et de pro natura qu'elle a sollicité sans obtenir de retour.
	2.3 Participation aux COPIL	La commune a participé à certains COPIL en fonction de ses disponibilités.
3) Mesures du contrat corridor	3.1 Mesures du contrat sur la commune	<p><b>M 4 :</b> Pas mise en œuvre dans le cadre du contrat, mais en cours via l'élaboration du nouveau PGA. Mesure complexe car elle touche à l'aménagement du territoire (conflit entre foncier et nature). La commune n'a pas été assez impliquée dans la phase d'étude.</p> <p><b>M 65 :</b> Suite aux résultats de l'étude, la commune a prolongé la démarche en envoyant deux tout-ménages de sensibilisation à la population, en identifiant les foyers présents sur son territoire avec l'appui de l'expert cantonal et en mettant en place un concept de lutte .</p> <p><b>M 9 :</b> Les employés communaux ont suivi certains cours/ateliers dans la mesure de leur disponibilité.</p> <p><b>M 41 :</b> La commune ne sait pas si le dossier pédagogique a été transmis aux écoles</p>
	3.2 Efficacité des mesures mise en œuvre / Atteinte des objectifs	La commune est satisfaite des différentes mesures mises en œuvre sur son territoire, mis à part la M4.
4) Bilan du contrat	4.1 Motivations de la commune à signer le contrat	La commune est sensible au développement durable, à la protection de l'environnement, à l'énergie, thématiques qui se retrouvent dans le contrat corridor.
	4.2 Atteinte des objectifs du contrat	Oui, la commune a contribué de manière parallèle aux objectifs du contrat par le biais d'action qu'elle a entrepris de façon indépendante.
	4.3 Implication de la commune dans la démarche	La commune n'a pas été suffisamment impliquée par le canton en ce qui concerne la césure. Au niveau opérationnel, elle a été suffisamment impliquée.
	4.4 Communication au niveau communal sur le contrat	La commune n'a pas fait de communication spécifique autour du contrat en général. Communication spécifique pour les espèces exotiques envahissante.
	4.5 Auriez-vous souhaité en faire davantage au niveau communal pour ce contrat (plus d'implication dans les mesures / plus de communication)	La commune en a fait plus en entreprenant diverses actions en faveur de la nature sur son territoire.
5) Perspectives	5.1 Intérêt de la commune d'être à nouveau impliquée dans une démarche de ce type	Oui car elle considère que les enjeux liés aux corridors doivent être traités de façon supracommunale.
	5.2 Intérêt de la commune de poursuivre la démarche initiée dans le cadre du contrat	Oui, mais tout dépend des ressources à disposition.

## Evaluation finale CCVV - Synthèse entretien

Commune Mies  
 Personne rencontrée Guy Dériaz  
 Fonction Municipal / Président CIAT  
 Date entretien 27.08.2019

1) Satisfaction générale sur le contrat corridor	1.1 Degré de satisfaction par rapport à l'outil contrat corridor	D'une façon générale, l'outil est jugé très bon par la commune (4), il a permis une collaboration internationale sur des thématiques porteuses, claires et limitées avec une bonne motivation des deux côtés de la frontière.
	1.2 Points forts et points à améliorer	<p><b>Les points forts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mesures et collaboration transfrontalière</li> <li>- Vision plus large et cohérente</li> <li>- Territoire pertinent</li> </ul> <p><b>Les points à améliorer :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Communication pas assez large</li> <li>- Manque de matière vulgarisée à destination des communes pour informer la population</li> <li>- Pas de visite prévue pour la population</li> <li>- Manque d'ambition dans les thématiques et la communication</li> <li>- Manque de synergie entre le RAE éco Terre-Sainte et le contrat corridor</li> </ul>
	1.3 Communication autour du contrat corridor (Canton/Région-Commune-Population)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La communication est jugée bonne entre la commune, le canton et la région.</li> <li>- La commune regrette qu'elle ait été limitée aux avertis (pas de communication à la population)</li> </ul>
2) Implication de la commune	2.1 Sollicitation par Région de Nyon ou le canton de Vaud dans le cadre du contrat corridor	Oui, via la CIAT, moins du côté de la commune
	2.2 Pilotage de projets par la commune	La commune n'a pas porté de projet, mais la fondation Phragmites ayant son siège à Mies, également signataire du contrat, a financé et porté certains projets sur le territoire communal.
	2.3 Participation aux COPIL	- Oui pour la CIAT
3) Mesures du contrat corridor	3.1 Mesures du contrat sur la commune	<p><b>M 65 :</b> L'étude a constitué un bon début, mais à poursuivre notamment sur le domaine privé. Suite aux résultats de l'étude, la commune a sensibilisé les employés communaux à la problématique</p> <p><b>M 41 :</b> La commune ne sait pas si le dossier pédagogique a été transmis aux écoles</p>
	3.2 Efficacité des mesures mise en œuvre / Atteinte des objectifs	La commune n'a été que peu concernée par les mesures du contrat, mais est satisfaite des différentes mesures mises en œuvre.
4) Bilan du contrat	4.1 Motivations de la commune à signer le contrat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cohérence territoriale</li> <li>- Solidarité</li> <li>- Pertinence des mesures</li> <li>- <b>Communication intercommunale, intercantonale et internationale</b></li> </ul>
	4.2 Atteinte des objectifs du contrat	Oui au niveau opérationnel, mais pas dans la communication notamment au grand public
	4.3 Implication de la commune dans la démarche	La commune s'est impliquée dans le contrat, mais pas de façon proactive ce qui n'était pas son rôle.
	4.4 Communication au niveau communal sur le contrat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'administration communale a été informée de la démarche et des mesures mises en œuvre.</li> <li>- Pas de communication spécifique à la population par manque de ressources et de matières à disposition.</li> </ul>
	4.5 Auriez-vous souhaité en faire davantage au niveau communal pour ce contrat (plus d'implication dans les mesures / plus de communication)	Oui, au niveau de la communication, mais ne sait pas fait par manque de temps et de matière vulgarisée à disposition.
5) Perspectives	5.1 Intérêt de la commune d'être à nouveau impliquée dans une démarche de ce type	Oui, l'instrument est très intéressant et ce type de démarche est essentielle, mais nécessite une coordination régionale. Nécessité de ce type d'outils pour les mesures transfrontalière. <b>Permet des perspectives d'aménagements du territoire plus cohérentes.</b>
	5.2 Intérêt de la commune de poursuivre la démarche initiée dans le cadre du contrat	Oui, les mesures mises en œuvre dans le cadre du contrat doivent être poursuivies pour que leurs efficacités perdurent dans le temps.

Remarques générales au sujet du contrat

- Le contrat a manqué d'ambition et de dynamisme (au début la dynamique était bonne, mais s'est essouffée avec le temps).
- Les thématiques traitées auraient pu être plus larges (mobilité douce, énergie, transport, pollution lumineuse,...)
- Manque de communication et de matière à disposition des communes pour impliquer la population et les écoles.
- La vulgarisation autour du contrat aurait pu se faire par le biais d'espèces emblématiques (castor, grand capricorne, huppe, torcol, papillons,...)
- Ne pas oublier l'engagement des employés communaux
- Synergie à trouver avec l'agriculture, lien à faire avec les RAE

### Evaluation finale CCVV - Synthèse entretien

Commune Tannay  
 Personne rencontrée Nathan Finkelstein  
 Fonction Municipal (depuis 2015)  
 Date entretien par téléphone 02.09.2019

1) Satisfaction générale sur le contrat corridor	1.1 Degré de satisfaction par rapport à l'outil contrat corridor	La commune n'a pas une connaissance de l'outil suffisante pour répondre
	1.2 Points forts et points à améliorer	
	1.3 Communication autour du contrat corridor (Canton/Région-Commune-Population)	
2) Implication de la commune	2.1 Sollicitation par Région de Nyon ou le canton de Vaud dans le cadre du contrat corridor	La commune n'a été que très peu impliquée dans le contrat
	2.2 Pilotage de projets par la commune	Non
	2.3 Participation aux COPIL	Pas de participation aux COPIL, ateliers, visites de terrain par manque de temps
3) Mesures du contrat corridor	3.1 Mesures du contrat sur la commune	<b>M 65</b> : Suite aux résultats de l'étude, la commune a prolongé la démarche en envoyant un tout-ménage de sensibilisation à la population et en identifiant les zones à traiter avec l'aide de M. Jelk.
	3.2 Efficacité des mesures mise en œuvre / Atteinte des objectifs	Oui
4) Bilan du contrat	4.1 Motivations de la commune à signer le contrat	
	4.2 Atteinte des objectifs du contrat	
	4.3 Implication de la commune dans la démarche	
	4.4 Communication au niveau communal sur le contrat	Seule la municipalité a été informée du contrat
	4.5 Auriez-vous souhaité en faire davantage au niveau communal pour ce contrat (plus d'implication dans les mesures / plus de communication)	La commune aurait souhaité en faire plus, mais à manqué de temps pour s'investir davantage dans le cadre du contrat
5) Perspectives	5.1 Intérêt de la commune d'être à nouveau impliquée dans une démarche de ce type	Oui, en tout cas en être informée
	5.2 Intérêt de la commune de poursuivre la démarche initiée dans le cadre du contrat	Oui